

31 – Rabah Larbi, consul général de la République algérienne démocratique et populaire à Strasbourg (République française), à compter du 1er octobre 2005.

C - Consuls :

32 – Slimane Brahimi, consul de la République algérienne démocratique et populaire à Nantes (République française), à compter du 1er octobre 2005 ;

33 – Jaouad Rahal, consul de la République algérienne démocratique et populaire à Nice (République française), à compter du 1er octobre 2005 ;

34 – Abdelhamid Abdaoui, consul de la République algérienne démocratique et populaire à Toulouse (République française), à compter du 1er octobre 2005 ;

35 – Tahar Malek, consul de la République algérienne démocratique et populaire à Besançon (République française), à compter du 1er octobre 2005 ;

36 – Benkheira Benbouali, consul de la République algérienne démocratique et populaire à Aubervilliers (République française), à compter du 1er octobre 2005 ;

37 – Boualam Hacène, consul de la République algérienne démocratique et populaire à Grenoble (République française), à compter du 1er octobre 2005 ;

38 – Mohamed Abdelaziz Bouguetaia, consul de la République algérienne démocratique et populaire à Bordeaux (République française), à compter du 1er octobre 2005 ;

39 – Abdelhamid Ahmed Khodja, consul de la République algérienne démocratique et populaire à Metz (République française), à compter du 1er octobre 2005.

-----★-----

Décrets présidentiels du 3 Chaoual 1426 correspondant au 5 novembre 2005 portant nomination d'ambassadeurs extraordinaires et plénipotentiaires de la République algérienne démocratique et populaire.

Par décret présidentiel du 3 Chaoual 1426 correspondant au 5 novembre 2005, M. Larbi Belkheir est nommé ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire à Rabat (Royaume du Maroc), à compter du 1er octobre 2005.

Par décret présidentiel du 3 Chaoual 1426 correspondant au 5 novembre 2005, M. Missoum Sbih est nommé ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire à Paris (République française), à compter du 1er octobre 2005.

Par décret présidentiel du 3 Chaoual 1426 correspondant au 5 novembre 2005, M. Rachid Marif est nommé ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire à Rome (République d'Italie), à compter du 1er octobre 2005.

Décret présidentiel du 27 Chaâbane 1426 correspondant au 1er octobre 2005 portant nomination au titre du ministère des affaires religieuses et des wakfs.

Par décret présidentiel du 27 Chaâbane 1426 correspondant au 1er octobre 2005, sont nommés, au titre du ministère des affaires religieuses et des wakfs, MM. :

A - Administration centrale :

1 – Belkacem Boukherouata, directeur des wakfs et du pèlerinage.

B - Services extérieurs :

2 – Lazhari Messadi, Nadher des affaires religieuses, à la wilaya d'Alger.

C - Etablissements sous tutelle :

3 – Salim Debieb, secrétaire général du centre culturel islamique.

-----★-----

Décret présidentiel du 27 Chaâbane 1426 correspondant au 1er octobre 2005 portant nomination au titre du ministère des moudjahidine.

Par décret présidentiel du 27 Chaâbane 1426 correspondant au 1er octobre 2005, sont nommés, au titre du ministère des moudjahidine, Mme et MM. :

A - Administration centrale :

1 – Abdelhamid Rekkat, inspecteur.

B - Services extérieurs :

2 – Tayeb Zitouni, directeur des moudjahidine, à la wilaya de Tlemcen ;

3 – Khadidja Bahloul, directrice des moudjahidine, à la wilaya de Mostaganem ;

4 – Abdelkader Gacemi, directeur des moudjahidine, à la wilaya de Boumerdès ;

5 – Abdelhafid Kellaf, directeur des moudjahidine, à la wilaya de Relizane.

-----★-----

Décret présidentiel du 27 Chaâbane 1426 correspondant au 1er octobre 2005 portant nomination au titre du ministère de la petite et moyenne entreprise et de l'artisanat.

Par décret présidentiel du 27 Chaâbane 1426 correspondant au 1er octobre 2005, sont nommés, au titre du ministère de la petite et moyenne entreprise et de l'artisanat, MM. :